

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de quatorze en suite de la convocation faite le 12 octobre 2023. Une procuration a été déposée.

DÉCISIONS

1°/ PROGRAMME VOIRIE 2024 : DEMANDES DE SUBVENTION

Madame la Maire rappelle à l'assemblée, la nécessité de restaurer des routes communales de la commune. Le financement de cette opération inclut une participation du Conseil Départemental au titre du programme départemental pour investissement sur la voirie communale et une participation de Pontivy Communauté au titre des fonds de concours.

Le montant prévisionnel de ce programme s'élève à 134 354.10€ HT soit 161 224.92€ TTC.

Dépassant très largement nos prévisions budgétaires (compte 2315 – 60 000.00€),

Les routes étudiées et reportées sont les suivantes : Quelven vers Kersalousse (645 mt), Kerhenry (620mt), Quelivro (240mt), Quelivro (240mt), Coh Cazec vers Locmeltro (530 mt), Kerdaniel (280mt) pour un montant de 91 249.35 € HT soit 109 499.22€TTC.

Les routes retenues sont les suivantes : Vorlen (260 mt), Boderel vers Pluméliau (130mt), Quelven vers Lavalouet (150mt), Locmeltro (220mt).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le programme de voirie 2024 pour un montant de 43 104.75 € HT soit 51 725.70 € TTC et de solliciter les subventions auprès du Conseil départemental (PST)et de Pontivy Communauté (Fonds de concours).

2°/ DEMANDE FONDS DE CONCOURS ET AUTES SUBVENTIONS LOTISSEMENT LE CLOS DE PONTERRE

Le conseil municipal , pour le projet du Lotissement du Clos de Ponterre, décide de solliciter les subventions de fonds de concours auprès de Pontivy Communauté et de Programme de solidarité territorial (PST).

Le dépenses :

Dépenses		MONTANT HT
Achat terrain ZH96	Notaire	16 197,36 €
Maitrise d'œuvre	Cabinet NICOLAS	14 280,00 €
Travaux réseaux électriques	Morbihan Energies	45 800,00 €

LOT 1 Terrassement, voirie et espaces verts	en cours	51 066,00 €
LOT 2 Eaux pluviales, eaux usées et adduction eau potable	en cours	51 260,00 €
TOTAL des dépenses		178 603,36 €

3°/ ECOLE – VALIDATION DE L'ENTREPRISE

Madame la Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de réparer la gouttière à l'angle de l'école publique, pour cela il convient de déposer 2 à 3 rangs d'ardoises, de déposer la gouttière et la reposer et de fourniture de gouttière en zinc naturel neuve avec doublis et crochets de sécurité. Après consultation, le conseil municipal a décidé de valider le devis de la société SARL QUIDU COUVERTURE à 530.00 HT €, soit 636.00€ TTC

4°/ M57 – DUREE D'AMORTISSEMENT

Madame la Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 22/06/2023, (délibération n° 45), le conseil municipal a adopté le passage au 1^{er} janvier 2024 à la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable, la M57.

La mise en place de cette nouvelle nomenclature implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **décide d'annuler** la délibération n° 12 du 10/02/2022, suite à sa non-exécution.

5°/ QUESTIONS DIVERSES : néant

INFORMATIONS

1°/ POINT FINANCES

L'adjointe en charge de la commission « finances » présente le bilan financier au 16/10/2023.

2°/ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS – MARCHE DE NOËL

L'adjointe en charge de la commission « scolaire et périscolaire » informe que l'élection du nouveau CME (3 nouveaux élus) a eu lieu le lundi 16 octobre.

La prochaine réunion du CME se déroulera le 6 novembre prochain : la cérémonie du 11 novembre et la préparation du marché de Noël du 8 décembre 2023 sont à l'ordre du jour.

Le samedi 21 octobre à 16H, la mairie offre un goûter aux anciens et aux nouveaux élus du CME en compagnie de leurs parents.

3°/ AXA –MANDATAIRES ASSURANCES

Madame la maire informe l'assemblée qu'AXA Assurances propose un partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale AXA, qui s'adresse aux retraités et aux professionnels.

L'agent mandataire se propose de vous rencontrer sur rendez-vous à votre domicile ou en mairie.

Contact : Dominique QUERO Tél : 06 56 88 90 67 Mail : dominique.quero.am@axa.fr
AXA fera du démarchage téléphonique avec l'aval de la commune.

Le conseil municipal ne souhaite pas s'associer à cette opération de démarchage téléphonique. Par contre, l'information du contact peut être intégrée au Guern Actus et la commune mettrait à disposition une salle pour les éventuels rendez-vous.

4°/ MAGAZINE DE GUERN

Madame la maire informe l'assemblée et rappelle que les articles et photos des associations sont attendus.

5°/ COMMISSIONS COMMUNALES : ELECTION DES PRESIDENTS

Madame la maire informe l'assemblée que les commissions suivantes se sont réunies en septembre et ont élu leur vice-président comme suit ;

- Commission Finances et Gestion : le 3/10/23 : vice-présidente Marianne GUILLEMOT
 - Commission Travaux, Voirie, Urbanisme et Logement : le 11/10/23 : vice-président Yoann LE BADEZET
 - Commission Personnel : le 11/09/23 : Vice-présidente : Mme Guillemot Marianne
 - Commission Vie Locale : le 2/10/23 : vice-présidente Evelyne ROBIN
 - Commission Revitalisation : le 18/10/23 : vice-présidente Maryvonne LE FOLGOC NICOLAS
 - Commission Communication : le 5/10/23 : Vice-présidente : Stéphanie L'Hostis-Le Diagon
- Il reste quelques commissions qui ne se sont pas encore réunies et le feront prochainement : la commission Scolaire et périscolaires se réunira le 23/10/23 à 20h30 et la commission Culture, Patrimoine et Tourisme se réunira le 2/11/23 à 20h30.

6°/ QUESTIONS DIVERSES

6-1°/REPAS/ COLIS DES AINES

Madame la maire informe l'assemblée que les colis seront à venir récupérer le dimanche 17/12/2023 entre 10h et 13h à la Ruche, salle d'activité, un apéritif sera offert (informations sur le Guern Actus et sur les journaux). Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les conseillers distribueront les colis, avec le magazine à partir du 17/12/23.

Après consultation, il a été retenu les devis de l'ESAT avec des colis couple à 24€ et individuel à 16€. Pour les personnes hospitalisées et de la Mapa, Mme ROBIN se charge de commander chez Ma-kibell des colis composés de produits d'hygiène.

Une fleur (jacinthe) sera à prévoir. Une demande devis est à faire auprès des fleuristes de Guémené/scorff et de Melrand.

6-2°/ SOCIETE GAIA

Madame la maire demande à l'assemblée son avis sur les documents présentés par la société GAIA, disponibles en mairie pour les conseillers.

Après consultation des conseillers, la commune ne s'associe pas à cette opération.

6-2°/ CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre 2023 :

rendez-vous à 11h devant la mairie

à 11h30 dépôt des gerbes

à 12h vin d'honneur à la Ruche. Les conseillers présents s'assureront du service.

6-3°/ PRESENTATION DES AVANTS PROJETS SQUARE ET AMENAGEMENT DE L'ETANG

Madame la maire présente les avants projets des futurs square et aménagement de l'étang fait par la société AGPU lors de la commission du mercredi 18/10/23.

Les documents sont à consulter en mairie pour les modifications et/ou remarques.

6-4°/ MATERIEL OBSOLETE EN STOCK AUX SERVICES TECHNIQUES

Un conseiller municipal informe l'assemblée de la liste des matériels obsolètes stockés aux services techniques.

Prochain conseil municipal : jeudi 16 novembre 2023 à 20h30